

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 7 OCTOBRE 2021

DEL-2021-160

L'An deux mille vingt et un, le sept octobre, à 8 heures 45, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 30/9/2021, s'est réuni 'Salle 300' de l'Espace Rencontre d'Annecy-le-Vieux, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, OBERLI, PEUGNIEZ, RATSIMBA, SADDIER, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

Mme DETURCHE.

M. CHASSAGNE.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, MERMIER.

MM. DAVIET, GILLET, MATHIAN.

Assistaient également à la réunion :

Mmes CELDA, GIZARD, JAILLET, KHAY, MALLET, PERRILLAT,

MM. BAILLY, CHALLEAT, JEZEQUEL, LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 25

Présents : 18

Représentés par mandat : 2

Objet : COMMUNE D'ETERCY - AMENAGEMENT DE LA ROUTE D'HAUTEVILLE - RD238 - AMENAGEMENT DE VOIRIE, ET ENFOUISSEMENT COORDONNE DES RESEAUX SECS - MARCHES DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA COMMUNE

Exposé du Président,

Par délibération en date du 8 juillet 2021, le Bureau a approuvé la convention de groupement de commandes entre le SYANE et la commune d'ETERCY pour l'aménagement de la route d'Hauteville – RD238 entre la route de la fruitière et le carrefour des Frasses.

La commune d'ETERCY entreprend de réaliser des travaux d'aménagement d'un trottoir le long de la RD 238 ainsi que la création d'un réseau d'eaux pluviales en vue de sécuriser les trajets piétons.

Parallèlement à ces travaux, le SYANE réalise l'enfouissement coordonné des réseaux de distribution publique d'électricité et de télécommunications, ainsi que la modernisation des installations d'éclairage public sur ce secteur.

Conformément à la convention de groupement de commandes, la commune, établissement coordonnateur, a lancé une procédure adaptée telle que définie par les articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique, en vue d'attribuer les marchés de travaux, selon les lots et critères suivants :

La consultation comprend 2 lots.

➤ **LOT N°1 : « TRAVAUX DE STRUCTURE ET RESEAUX, REVETEMENTS BITUMINEUX »**

Critères de jugement des offres: 40 % : prix,
60 % : valeur technique.

Estimation du lot n°1 (concerne les deux maîtres d'ouvrage) :

Total : 819.472,64 € H.T.
Part Commune : 651.490,36 € H.T.
Part SYANE : 167.982,28 € H.T.

➤ **LOT N°2 : « TRAVAUX DE GENIE ELECTRIQUE »**

Critères de jugement des offres: 60 % : prix,
40 % : valeur technique.

Estimation du lot n°2 (concerne le SYANE) :

Total : 127.984,44 € H.T.

Afin de pouvoir assurer un début de chantier dès le mois de novembre, il est prévu de réunir la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes le 11 octobre 2021, pour analyser et classer les offres et permettre la signature des marchés à intervenir.

Il est proposé aux membres du Bureau de donner délégation au Président pour l'autoriser à attribuer et signer les marchés, conformément au classement établi par la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à donner délégation au Président pour l'attribution des marchés à conclure pour les lots n°1 et 2,
2. à autoriser le Président à signer les marchés à intervenir, relatifs aux prestations sous maîtrise d'ouvrage du SYANE.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES & NUMERIQUE